

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

## Produit

COVÉA PROFIL DYNAMIQUE ( C )

FR0007019039

**Société de gestion** : Covéa Finance

www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Covéa Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Covéa Finance est agréée en France sous le numéro 97-007 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés** : 27/01/2025

## En quoi consiste ce produit

**Type** : Fonds Commun de Placement (FCP) géré par Covéa Finance, société de gestion

**Durée** : OPCVM créé le 20/02/1998 pour une durée de 99 ans

**Objectifs** : L'OPCVM a pour objectif la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice (55% de l'indice MSCI Euro, 25% de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans, 20% de l'€STR capitalisé), sur un horizon de 5 ans minimum. La gestion du fonds est active et discrétionnaire.

Dans un premier temps, l'équipe de gestion s'appuie sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente en moyenne trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. La sélection de SGP partenaires et d'OPC externes est effectuée à l'aide d'un questionnaire établi à partir de critères financiers et de critères extra-financiers, complété par une grille d'exclusion. Le fonds est investi à 80% minimum de l'actif net (hors liquidités) dans des OPC promouvant des caractéristiques ESG au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et/ou des OPC ayant un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

Actions ou parts d'organismes de placement collectifs et de fonds d'investissement : de 20% à 100% maximum de l'actif net en actions/parts d'OPC (dont ETF), comprenant notamment : de 20% à 80% de l'actif net maximum en OPC actions; de 20% à 100% maximum de l'actif net en OPC obligataires/monétaires. Jusqu'à 100 % de l'actif net en OPCVM de droit français ou étranger; jusqu'à 30 % de l'actif net dans un but de performance du FCP et sur opportunités en FIA de droit français ou européens respectant les 4 critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Jusqu'à 30% de l'actif net dans des OPC spécialisés en petites et moyennes capitalisations et jusqu'à 15% dans des OPC spécialisés sur les pays émergents.

Actions et/ou valeurs assimilées : jusqu'à 40% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées internationales (de toutes tailles, tous secteurs économiques, et toutes zones géographiques y compris les pays émergents). Un deuxième niveau de décision porte sur la répartition entre les actifs investis sur des entreprises de taille importante; sur des entreprises de tailles plus réduite dans la limite de 30% de l'actif net; et sur des actions des pays émergents dans la limite de 15% de l'actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : jusqu'à 20 % de l'actif net en obligations internationales publiques et/ou privées ainsi qu'en titres de créances à court terme ou en instruments du marché monétaire libellés en euro ou en devises dans une limite maximale de 10% de l'actif net (notation BBB- ou supérieure). Le portefeuille peut être investi, via les OPC, dans des titres de taux de catégorie « Haut Rendement » (notation inférieure à BBB- Standard & Poors ou équivalent Moody's et Fitch) jusqu'à 10% de l'actif. La proportion de dette privée/dette publique peut varier entre 0% et 100% de l'actif net. La fourchette de sensibilité de l'OPCVM sera comprise entre -10 et 10.

Instruments financiers à terme et/ou conditionnels : jusqu'à 100% de l'actif net en instruments des marchés financiers à terme réglementés ou organisés, français et/ou étrangers, ou de gré à gré, de type futures (dont futures sur indices de matières premières dans une limite d'exposition maximale de 15% de l'actif net), options, swap et change à terme, dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, taux, crédit, change, volatilité, et matières premières.

**Investisseurs visés** : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 5 ans, au marché des valeurs mobilières françaises et étrangères dans le cadre d'une gestion profilée. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de perte en capital lié aux variations des conditions de marché et le risque de liquidité en raison des investissements en actions de petites et moyennes capitalisations. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

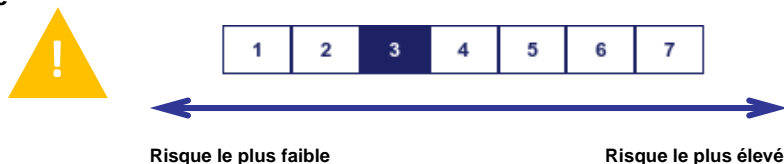
**Modalités de rachat** : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+2 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

**Dépositaire :** CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

**Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :** Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

## Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

**Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :**

**Risque de liquidité :** il représente le risque éventuel lié à la volatilité des cours des actions des petites et moyennes capitalisations et/ou aux marchés de pays émergents. **Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés :** L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

**Scénarios de performance**

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement</b>		
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	3 070 €	5 260 €
	Rendement annuel moyen	-69,28 %	-12,05 %
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 680 €	9 120 €
	Rendement annuel moyen	-13,21 %	-1,83 %
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 950 €	10 520 €
	Rendement annuel moyen	-0,48 %	1,01 %
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	11 520 €	11 650 €
	Rendement annuel moyen	15,19 %	3,09 %

Ce scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 03/2015 et 03/2020.

Ce scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 06/2019 et 06/2024.

Ce scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 12/2014 et 12/2019.

## Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des

coûts sur votre investissement. Le coût total ne comprend pas les frais inhérents aux contrats d'assurance vie dans le cadre desquels le produit est référencé en tant que support en unités de compte (UC).

### Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i) 10 000 EUR sont investis ; (ii) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coût total</b>	409 €	1 368 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	4,13 %	2,57 %

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,58 % avant déduction des coûts et de 1,01 % après cette déduction.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 200 €
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation</b>	2,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	196 €
<b>Coûts de transaction</b>	0,13 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	12 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée** : 5 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS** ou sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://particulier.covea-finance.fr/traitement-des-reclamations>.

## Autres informations pertinentes ?

Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisferait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS** : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : [communication@covea-finance.fr](mailto:communication@covea-finance.fr)

La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles auprès de Covéa Finance sur simple demande. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants.

La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.